SOCIAL

Accord du 01/02 sur les contrats spécifiques au déménagement

16 FÉVRIER 2022



Le secteur du déménagement dispose de contrats spécifiques liés à la nature de son activité , par cet accord les partenaires sociaux ont souhaité mettre à jour, rassembler et compléter les dispositions conventionnelles existantes ; l'accord précise et simplifie notamment, les dispositions des contrats journaliers et contrats saisonniers.

Télécharger l'accord